

Une menace sur le droit de la participation :

Un projet de décret cherchait à limiter le rôle de la CNDP dans les projets industriels. Quels que soient leurs montants, ces projets pourraient s'implanter sans débat ni concertation sur le territoire. Il vient d'être rejeté par le Conseil d'Etat.

Un projet de loi similaire va prochainement être présenté à l'Assemblée Nationale.

La CNDP met en œuvre le droit constitutionnel à l'information et à la participation du public.





PROJET DE NOUVEAUX
RÉACTEURS NUCLÉAIRES
DANS LE BUGEY

Le territoire est-il prêt à accueillir le projet d'EDF ?

25.03.25 | Bourgoin Jallieu

Déroulé de la réunion

- Le contexte du débat
- 3 interventions introductives
- Temps participatif « en stations »
- Table ronde 1 et Échanges
- Table ronde 2 et Échanges
- La parole aux acteurs
- Pot de clôture

1

Le contexte du débat

La **Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information et à la participation** de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.

Les débats publics ne sont pas des **référendums**.

Ils rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées**.

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable de projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitatives



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

La 3^e paire d'EPR 2



Les règles du débat

Écoute active et respect mutuel

Entre toutes les personnes présentes et dans le tchat

Concision & respect des temps de parole

Partage des temps de parole, priorité aux personnes qui ne se sont pas encore exprimées

Transparence

Chacun·e est invité·e à se présenter.

La réunion est filmée, sera publiée sur YouTube, fera l'objet d'une retranscription intégrale mise en ligne sur le site du débat

Des prises de parole en lien avec le sujet de la réunion thématique de ce soir

D'autres modalités vous permettent de vous exprimer jusqu'au 15 mai : plateforme participative, réunions publiques...

2

**3 interventions
introductives**



1^{ère} intervention

Fabrice GRAVIER /
Coordonnateur EPR2 à
proximité du Bugey
(Préfecture de Région)

2^{ème} intervention

Pierre Olivier BOYER / Vice
Président CCI Nord Isère

3^{ème} intervention

Lila RIACHI / Ma zone
contrôlée

3

Temps participatif

A vos stations...

4 stations (4 couleurs)

Des échanges spécifiques avec des interlocuteurs avertis,
posez vos questions et donnez votre avis

Station 1 : Socio économie
Carton vert

Station 2 : Socio économie
Carton Rose

**Station 3 : Aménagement
du territoire**
Carton Jaune

**Station 4 : Aménagement
du territoire**
Carton Bleu

4

Table ronde 1

SOCIO-ECONOMIE



Table ronde 1

SOCIO-ECONOMIE

Sandrine ALLESSI : coordinatrice régionale CCI Nucléaire

Philippe GODINEAU, CGT - Energie

Olivier PATERNOSTER, DEETS de l'AIN,

Pierre Franck THOME-JASSAUD, EDF

Hélène WILLIG, Université de Métiers du Nucléaire

Echange avec la salle

**10 minutes
d'échange**

5

Table ronde 2

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Table ronde 2

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 à proximité du Bugey

Jérôme REBOURG, FNAUT

Jean Louis SBAFFE, Vice Présidents de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, Maire de Tigneu-Jameyzieu

Jean Charles De la VERPILLIÈRE, Vice Président délégué du Conseil Départemental de l'AIN

Echange avec la salle

**10 minutes
d'échange**

6

La parole aux acteurs

La parole aux acteurs

Alexis QUENTIN
CFE Énergies

La parole aux acteurs

Jean Louis FAURE

CLCV

**(Consommation Logement
et Cadre de Vie)**

Les prochaines rencontres et modalités

Le retour du groupe citoyen : mission d'exploration sur les coûts et la gouvernance

Réunion thématique - Quelle prise en compte du Rhône, de l'eau et de l'environnement ?

Meximieux – 8 avril – 18h30-21h

Un atelier de travail préalable sur les alternatives le 9 avril à Lyon

Réunion thématique - Pourquoi des EPR2 ? Pourquoi à cet endroit ? Quelles seraient les alternatives ?

Crémieu – 17/04 – 18h à 22h30

Réunion thématique - Quels coûts ? Qui finance ?

Visioconférence – 29/04 – 18h30-21h